

# Bourganeuf info

Le magazine d'information de votre ville

## VERS UNE SORTIE DE CRISE ? ENFIN !



Vie des services P7



Projets créatifs P12



Commémorations P13



**BOURGANEUF**  
[www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr)

 Ville de Bourganeuf



# BigMat LIBRE SERVICE

Matériaux et conseils pour vivre mieux

PLUS  
DE 15000 REFERENCES  
EN RAYONS



Gros Oeuvre - Isolation - Couverture - Environnement

## BigMat DISTRIMAT

Matériaux et conseils pour vivre mieux

6, Grange Bonnyaud 23400 BOURGANEUF  
Tél. : 05 55 64 02 21 • Fax : 05 55 64 21 60  
Lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 00  
Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Fabricant & Installateur



## Menuiseries Fayette

FENÊTRES - PORTES - VOLETS

Tél. 05 55 64 03 29

www.menuiseries-fayette.fr



## FRACASSO T.P.

Fondée en 1966

TRAVAUX PUBLICS : Pour Particuliers, Collectivités et Professionnels

TERRASSEMENTS

ASSAINISSEMENTS  
(Individuels et Collectifs)

AMÉNAGEMENTS  
EXTÉRIEURS  
(Cours, Chemins...)

La Grange Bonnyaud - 23400 BOURGANEUF

☎ 05 55 64 03 24 - contact@fracasso-tp.fr - www.ctpl-fracasso.fr

DE NOUVEAUX  
SERVICES

- ✓ Isolation
- ✓ Peinture
- ✓ Plâtrerie
- ✓ Carrelage



CONTACTEZ-NOUS  
05 87 33 00 94



PARBAUD  
c'est aussi la CLIMATISATION !

www.parbaud-chauffage.com

05 55 63 55 28 conseil - installation - dépannage

LA SOUTERRAINE • BÉNÉVENT • BOURGANEUF • GUÉRET

## S.A.S. PENOT et Fils

### Maçonnerie Générale NEUF ET RENOVATION



Carrelage Ravalement Plâtrerie Sèche  
Terrassement Assainissement

05.55.64.42.08 06.10.33.81.01

sas.penot@gmail.com



1, Bourdaleix  
23400 St DIZIER LEYRENNE



OUVERT  
du Mardi au Samedi, midi et soir !

MENU OUVRIER  
du mardi au vendredi

PIZZAS sur place  
ou à emporter

CARTE ▲

RESTO & Pizza  
du STADE

8, rue du Champ de Mars - 23400 Bourganeuf  
05 55 64 27 41

## DECORUM / TECHNIC

S.A.R.L.

DE SALES père & fils

PLÂTRERIE • PEINTURE • CARRELAGE

Tél : 05 55 64 14 93

e-mail : ddecorum@orange.fr

29, rue de Verdun • 23400 BOURGANEUF

Fax : 05 55 64 22 89





Edito **3**

Conseil Municipal **4 > 6**

Vie des services **7**

Projets Travaux **7**

Culture et Patrimoine **7**

Programme été **8/9**

Environnement **10**

Action sociale **10 /11**

Vie associative **11**

Enfance / Jeunesse **12**

Bourganeuf en images **13**

Bourganeuf en hommage **13**

Vie pratique **14**

# Edito ...

Nous souhaitons vivement que cet éditto soit le dernier qui fasse état de la crise sanitaire. Il semble que nous nous dirigeons vers une sortie de crise grâce aux gestes barrières et précautions que chacun d'entre nous ont respectés mais surtout grâce à la vaccination qui, désormais, se déploie à grande échelle. Notre hôpital remplit son rôle de service de proximité en ce domaine, la maison pluridisciplinaire de santé également tout comme notre pharmacie. Un vaccinodrome a été installé au hall Rouchon-Mazérat en partenariat avec la communauté de communes ; ainsi, près de 500 doses ont été administrées en une seule journée.

C'est donc avec confiance que nous vous proposons les animations pour les prochains mois. Le comité des fêtes et l'union des commerçants et des artisans vont organiser plusieurs manifestations en complément de celles organisées par la municipalité ; nous les remercions vivement de cet engagement pour la cité. Vous trouverez ci-après le programme de l'été.

Notre marché a retrouvé des clients en nombre ces dernières semaines et ce malgré la limitation aux étals de produits alimentaires. Toujours est-il que l'attractivité se consolide puisque, suite aux demandes de nouveaux commerces ambulants, nous allons étendre l'emprise du marché en partant du carrefour des rues des écoles, rue de Verdun et avenue Turgot jusqu'au carrefour de la Boule d'Or sur la partie droite. Les contacts se multiplient avec le propriétaire du SPAR afin d'accompagner une éventuelle réinstallation de commerces. Le Vival va rouvrir tout comme la Mezzanine.

Le futur pôle des énergies prend forme ; les travaux se réalisent dans les délais. Nos écoles ont mené des projets pour proposer les visuels qui seront placés devant les ouvertures, les élèves du collège sont en train de terminer une fresque qui sera installée dans l'entrée du pôle. Notre promenade du Verger va, elle aussi, faire l'objet de rafraichissements.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place l'opération petit-déjeuner gratuit pour tous les élèves de l'école maternelle.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 14 juillet avec nos animations habituelles et la soirée qui nous a tant manqué en 2020.

*Tout avance !*

**Directeur de publication**  
Régis RIGAUD

**Secrétariat de rédaction**  
Sandrine FOURGNAUD,  
Isabelle COUTABLE,  
Amélie NICOLAUD.

**Mise en page**  
mine-de-crayon.com

**Régie publicitaire**  
mine-de-crayon.com

**Crédits photos**  
Jean-Luc LEFAURE,  
Jacques MALIVERT,  
Marina LEGROS,  
Cemil SARIPINAR,  
Amélie NICOLAUD,  
Cordes & Compagnies,  
Sébastien CLAVEYROLAT,  
Communautés de communes  
Creuse Sud-Ouest

**Impression** GDS Imprimeurs

**Tirage**  
1500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé

**Distribution** La Poste

**ISSN** 2430-5359



# Conseil Municipal



comptes rendus complets  
sur [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr)

## L'essentiel du conseil municipal du 2 avril 2021

### 1 - Programme Petites Villes de Demain (PVD) : signature de la convention d'adhésion

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites centralités et des territoires alentours en accompagnant les collectivités dans la concrétisation de projets dynamiques et respectueux de l'environnement.

La convention précise principalement les engagements réciproques des parties que sont l'État, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et la commune de Bourgneuf. Elle identifie les aides du programme nécessaires à l'élaboration, la consolidation ou la mise en œuvre du projet du territoire.

L'intercommunalité a également approuvé cette convention. Dès sa signature et durant 18 mois, une stratégie urbaine et économique de revitalisation devra être adoptée.

### 2 - Espaces sans tabac

Ces lieux extérieurs où la consommation de tabac est interdite visent à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, à encourager l'arrêt du tabac et à éliminer l'exposition au tabagisme passif. Le tabac est la 1<sup>ère</sup> cause de cancers évitables.

Deux endroits labellisés « *espace sans tabac* » à Bourgneuf :

- devant le portail de l'école maternelle Camille Riffaterre,
- les gradins du stade municipal.

Des panneaux, fournis par la Ligue Contre le Cancer, identifieront les espaces. Ils seront mis en œuvre dans les semaines à venir.

### 3 - Fermeture d'une classe à l'école primaire Marie Curie

Le conseil municipal, après l'envoi d'un courrier à l'attention de Monsieur le Directeur Académique en date du 5 mars 2021, confirme son opposition à la fermeture d'une classe à la rentrée scolaire prochaine, classe au sein du seul réseau d'éducation prioritaire du département de la Creuse.

La municipalité a étudié la demande de changement des horaires de l'école maternelle et a notamment interrogé le service de la Région Nouvelle Aquitaine, gestionnaire des transports scolaires. Les trois directeurs des écoles municipales ont été réunis pour recueillir leurs avis et les trois conseils d'écoles également sollicités. Au regard des nombreuses répercussions organisationnelles tant pour les parents que pour les enseignants et les services annexes que sont le transport, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, le conseil municipal a acté le maintien des horaires actuels pour les trois écoles : 9h-12h et 13h30-16h30. Ce sujet ayant été traité dans le cadre des questions diverses, il sera proposé à délibération lors de la prochaine assemblée.

### 4 - Déconstruction de logements Creusalis

Ce programme de démolition, initié en 2014 par l'Office Public de l'Habitat de la Creuse - CREUSALIS, concerne 3 sites et 44 logements. Depuis, seul le bâtiment du secteur Jean Jaurès a été démolit. Les bâtiments situés Cité Sœur Élise (8 logements) et au Petit Bois (24 logements) doivent être libérés d'ici la fin de l'année 2021 pour une déconstruction en 2022-2023. CREUSALIS, au regard de son plan de gestion départemental du patrimoine immobilier, complète ce programme par la démolition d'un 2<sup>ème</sup> bâtiment du site du Petit Bois.

Le conseil municipal demande à CREUSALIS de limiter la démolition aux bâtiments identifiés initialement et de construire les 3 pavillons tels que prévus Cité Sœur Élise ou de faire une autre proposition d'habitat adapté à la demande.

### 5 - FINANCES

Le conseil municipal du 2 avril 2021 était essentiellement dédié aux finances. L'assemblée a validé l'ensemble des comptes de gestion 2020 et des comptes administratifs 2020 des budgets annexes (lotissement communal, services de l'assainissement collectif et de l'eau potable) et du budget général. **Des résultats cumulés au 31.12.2020 favorables :**

BUDGETS	Lotissement communal	Assainissement collectif	Eau potable	Général	Résultats cumulés des budgets
Résultat de fonctionnement	0.00 €	34 000.87 €	99 616.46 €	715 194.95 €	848 812.28 €
Résultat d'investissement	- 7 640.00 €	274 301.70 €	70 660.50 €	- 651 686.88 €	- 314 364.68 €
<b>Totaux des sections</b>	<b>- 7 640.00 €</b>	<b>308 302.57 €</b>	<b>170 276.96 €</b>	<b>63 508.07 €</b>	<b>534 447.60 €</b>

Budgets prévisionnels 2021 dans la continuité de ceux de 2020 et intégrant les axes prioritaires que sont le développement de l'attractivité de Bourganeuf et l'amélioration du cadre de vie.

### ■ LES BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal a créé un nouveau budget annexe, avec autonomie financière, soumis à TVA intitulé « *énergies renouvelables* ». Ce dernier intègre le fonctionnement de l'ombrière mise en œuvre sur le parking situé en face du futur pôle des énergies recouverte de panneaux photovoltaïques dont l'électricité produite est vendue. Ce budget pourra intégrer de futures installations dans le domaine de la production d'énergies.

Poursuite de la **stratégie fiscale communale** à mener sur la période 2020-2026. Après une 1<sup>ère</sup> baisse en 2020, les taux sont maintenus à l'identique en 2021 et subiront une 2<sup>ème</sup> baisse en 2022.

ANNÉES	TAUX FONCIER BÂTI	TAUX FONCIER NON BÂTI
2019	28.77 %	115.33 %
2020	28.15 %	112.85 %
2021	28.15 %	112.85 %
HORIZON 2026	~ 26 %	~ 104 %

Les budgets annexes 2021	Lotissement communal	Assainissement collectif	Eau potable	Énergies renouvelables
Section de fonctionnement	10 000 €	132 400 €	217 400 €	43 000 €
Section d'investissement	17 640 €	490 000 €	259 530 €	40 000 €
Opérations inscrites aux budgets	Étude d'aménagement d'un écoquartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise aux normes de la station de Rigour,</li> <li>- Début de travaux pour la réhabilitation de la station de Chez Soumis,</li> <li>- Étude des travaux au carrefour des rues de Verdun/Turgot/des écoles,</li> <li>- Différents travaux sur le réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux sur la station de la Terrade et création d'une voie d'accès adaptée,</li> <li>- Différents travaux sur le réseau</li> </ul>	Travaux de création de l'équipement et financements

### ■ LE BUDGET GÉNÉRAL

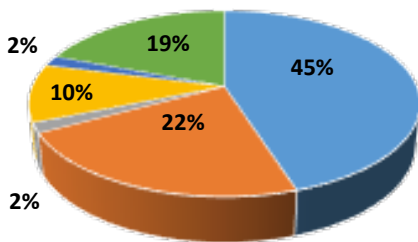
#### Accompagnement financier du tissu associatif

Depuis cette année, un règlement d'attribution des subventions est applicable et disponible sur le site internet communal. Le conseil municipal a donc octroyé ses soutiens financiers 2021 par application de ce document et sur présentation d'un dossier de sollicitation complet et remis dans

les délais impartis. Le montant attribué s'élève à 125 000 €. Un accompagnement technique à la rédaction des dossiers est également possible selon les périodes et les disponibilités du personnel.

## LE BUDGET GÉNÉRAL (suite)

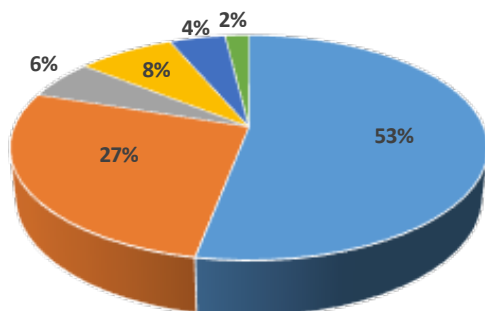
### - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 -



- Charges de personnel
- Charges financières
- Opérations d'ordre
- Charges générales
- Autres charges
- Autofinancement

Des charges générales et financières maîtrisées, des charges de personnel en baisse et un autofinancement, destiné à l'investissement, en progression (+5% du budget de fonctionnement par rapport à 2020).

### - RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 -

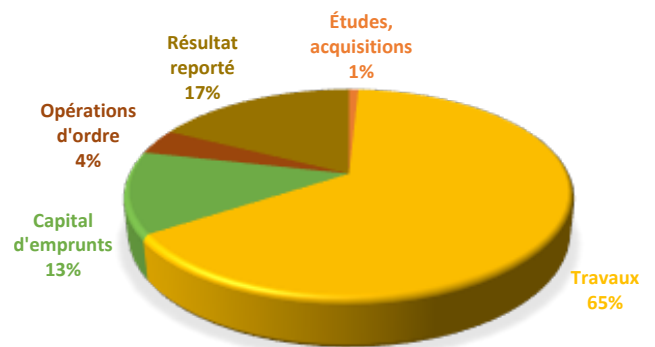


- Impôts et taxes
- Produits des services
- Opérations d'ordre
- Dotations et participations
- Autres produits
- Atténuations de charges

Une recette fiscale et des dotations en recul (-6% par rapport à 2020), une politique tarifaire des services identique et un excédent de fonctionnement en légère hausse.

Le désendettement de la commune se poursuit tout en maintenant un programme de travaux et de projets en adéquation avec les moyens financiers actuels de la commune. La programmation des investissements s'inscrit dans un cadre pluri annuel afin de bénéficier de financements des partenaires. Cette programmation est respectueuse de l'ensemble des règles de bonne gestion financière.

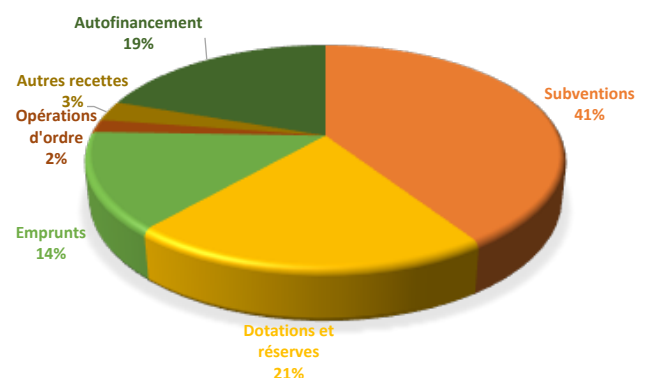
### - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 -



L'essentiel des travaux et projets en cours, initiés ou en programmation :

- Création du pôle des énergies,
- Fin des travaux du quartier de la voie Dieu, travaux annuels de voirie et de signalétique routière,
- Poursuite des travaux de mise en sécurité de la Chapelle Notre Dame du Puy,
- Début des travaux de restauration et de mise en sécurité de l'Église Saint Jean Baptiste,
- Mise en accessibilité de la maison des associations, labellisation Maison France Services et mise en place de nouvelles permanences,
- Réhabilitation de l'ancienne maison de la formation avec création d'un espace de coworking et d'une salle d'activités,
- Diagnostics de bâtiments communaux notamment du gymnase, éclairage des courts de tennis extérieurs et du stade municipal, réfection des sanitaires de l'école Martin Nadaud, du réseau de chauffage de l'école Camille Riffaterre, sécurisation des écoles municipales,
- Entretien du site du Verger, création d'un cheminement de la place du mail au site de la Chassagne avec pose de mobilier urbain et récréatif, création d'un espace touristique avec acquisition foncière,
- Aménagement d'un espace foncier en centre-ville pour l'accueil d'habitat individuel et intergénérationnel.

### - RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 -



Un taux de subventions stable, un recours à l'emprunt maîtrisé et un autofinancement en hausse.

> **Annie CHOPINAUD**, responsable de la bibliothèque municipale depuis 37 ans a fait valoir son droit à la retraite le 19 avril. Elle a exercé l'intégralité de sa carrière à Bourgneuf et côtoyé des générations de lecteurs. Nous lui souhaitons une belle retraite.

> **Agnès GUENOLE** succède à Annie CHOPINAUD depuis mi-avril.



Le Maire Régis RIGAUD, accompagné de sa seconde adjointe, Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT a remis la médaille de la ville à Annie Chopinaud.

> **Amélie NICOLAUD** a été recrutée en qualité de chargée de mission pour un an afin de mener à bien le projet de préfiguration du fonctionnement du pôle des énergies.

> Arrivée par mutation le 7 juin 2021, **Delphine BRUNAUD-CHAPEAUD** est recrutée pour exercer la fonction de Responsable du pôle entretien, urbanisme et réseaux humides.

### NOMINATIONS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

> A l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

- **Jimmy FLEYTOUX**, adjoint d'animation responsable de la pause méridienne de l'école Marie Curie
- **Cyril PETICOULAUD**, adjoint d'animation et adjoint de direction
- **Peggy BOUQUET**, adjoint d'animation aux accueils de loisirs et périscolaire, à mi-temps

> Au pool ménage et restauration scolaire, 2 agents d'entretien à temps non complet :

- **Brigitte PECHALAT**, adjoint technique
- **Estelle COUTABLE**, adjoint technique

### AMÉNAGEMENT DE LA TOUR ZIZIM

Une réflexion d'aménagement conduite par la municipalité avec le soutien de personnes « ressources » s'engage afin de présenter ce monument emblématique de notre ville et de partager son histoire avec les visiteurs. Lors de la saison estivale 2020, la ville de Bourgneuf a accueilli 2230 visiteurs en visite libre et en visite guidée avec l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest. Ces aménagements portent sur les thématiques liées au monument : le Moyen-âge, le séjour du prince Djem, les relations avec l'Orient, le rôle de Pierre d'Aubusson.

Des supports informatifs vont compléter les textes existants à l'étage des prisons : la Seconde Guerre Mondiale, la résistance, la rafle juive.

L'ensemble des aménagements et les évolutions proposées devront permettre un développement de l'attractivité touristique du site, de la ville et plus largement du sud creusois.

### HORAIRES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mardi – 14h à 18h  
 Mercredi – 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h  
 Vendredi – 10h à 12h et de 15h30 à 18h30  
 Samedi – 9h à 12h

## Projets Travaux

### CHEMIN DES PRAIRIES :

La Ville a mandaté l'entreprise FRACASSO pour prolonger le réseau d'assainissement et reprofiler le chemin pour améliorer la déambulation pédestre.

### IMMEUBLE EN ÉTAT D'ABANDON, « ANCIEN SPAR » :

La procédure est toujours en cours. La ville de Bourgneuf, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et le propriétaire du bâtiment ont instauré un dialogue en faveur de travaux de réhabilitation destinés à l'installation d'une offre complémentaire de commerces ou de services.

### CHANGEMENT DU SENS DE CIRCULATION :

Une nouvelle mise en circulation en sens unique a été adoptée par la commission circulation :


- dans la **RUE TRUFFY** (mise en application prévue pour le 19 juillet 2021),
- dans la **RUE DES FOSSES DU BILLADOUR** ( mise en application prévue pour le 5 juillet 2021),
- dans les **CHEMINS DES PRAIRIES ET DU CIMETIÈRE** (mise en application prévue pour le 26 juillet 2021.) Schémas disponibles sur [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr) et en mairie.

Pour de plus de renseignements vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 05.55.64.07.61.



# Programme été 2021

## PROGRAMME 2021 :

*Sous réserve d'autorisations préfectorales et selon l'évolution de la situation sanitaire. Les mesures sanitaires seront adaptées en fonction de la situation pandémique. Renseignements [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr) –  Ville de Bourganeuf 05 55 64 07 61 – contact [bourganeuf.fr](mailto:bourganeuf.fr)*

### Bourganeuf, cité médiévale,

fondée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, par les Chevaliers Hospitaliers, est riche de nombreux édifices classés à découvrir, au fil des ruelles. Une incroyable histoire de sultan ottoman emprisonné dans la tour Zizim du XV<sup>e</sup> siècle vous sera contée.



### Visite guidée de la tour Zizim et du centre-ville :

**Juillet et août, tous les mercredis, à 14h30.**

Tarifs : 4 € par personne, 1 € pour les moins de 12 ans  
Réservations auprès de l'Office de tourisme Creuse Sud-Ouest 05 55 64 12 20

### Visite libre de la tour Zizim :

**En juin, juillet et août :**

mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h, mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h.  
Jour férié : 10h à 12h et 15h à 18h. Tarifs : 2€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.  
Location de costume enfant : 1 €

### Creuse en Famille par l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest :

Renseignements : 05 55 64 12 20

## Pôle des énergies OUVERTURE JUILLET 2021

Bourganeuf, ville lumière, est l'une des premières villes électrifiées à distance de France. Le Pôle des énergies vous accueille pour vous présenter l'histoire des énergies.

### Juin / Juillet :

#### Lundi 21 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE

Scène ouverte à partir de 14h suivi du Karoké géant à partir de 19h30 organisé par l'Union des Commerçants et des Artisans de Bourganeuf (UCAB) – Place de l'Hôtel de Ville. Gratuit.  
Renseignements : 06 74 94 53 43

#### Vendredi 25 juin : CONCERT

Concert d'été de l'Harmonie municipale de Bourganeuf à 20h au hall Rouchon Mazeirat  
Musiques de films et chansons françaises avec une chanteuse de l'association la Maison de la Musique de Saint-George-la-Pouge. Gratuit

#### Samedi 26 juin : FÊTE DE LA SAINT-JEAN

- Course de Vélo à partir de 14h par l'association Avenir Cycliste Bourganeuf.
- Jeux médiévaux, taille de pierre, cracheur de feu, ateliers vitraux par l'association Arthus Spectacle organisé par le Comité des Fêtes de Bourganeuf à partir de 14h.
- Groupe musical « Les Mariés Sans Tabou » à 18h organisé par le CAVL Agora et le Comité des Fêtes de Bourganeuf.

• Feu de la Saint-Jean en compagnie de l'Harmonie municipale de Bourganeuf (**au regard du couvre-feu applicable, le feu sera allumé à 21h**)

#### Dimanche 27 juin : CONCERT

audition de l'orchestre junior de l'Harmonie municipale de Bourganeuf à 14h30 au hall Rouchon Mazeirat. Gratuit

#### Du 29 juin au 9 juillet : EXPOSITION « ENERGIE »

en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse. Salle Marcel Deprez – Mairie de Bourganeuf. Entrée gratuite.

#### Mercredi 14 juillet : FÊTE NATIONALE

Fête Nationale en compagnie de l'Harmonie Municipale de Bourganeuf. Concert Afrokitchen, Feu d'artifice et Bal populaire avec l'Orchestre CERBELLAUD

#### Du 15 au 31 juillet : EXPOSITION

Exposition photographique de Catherine Blanche Salle Marcel Deprez – Mairie de Bourganeuf. Entrée libre et gratuite.

#### Samedi 17 juillet : MARCHÉ NOCTURNE

Marché nocturne d'artisans et producteurs locaux de 18h à 22h dans le Centre-Ville de Bourganeuf, organisé par l'UCAB  
Renseignements : 06 74 94 53 43

## Accueil de Loisirs



L'accueil de loisirs municipal de Bourganeuf est ouvert **7 juillet au 1er septembre**. Il accueille les enfants de 4 à 14 ans à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

**Le programme de cette saison :** ateliers créatifs, poterie, cuisine, grand jeux, jeux sportifs, sorties à Vassivière, ferme pédagogiques, vélo, grimpes dans les arbres, cirque, pôle des énergies...

**Le séjour à Saint-Palais-sur-Mer sera organisé :**

↳ **Du 16 au 20 août : découverte du milieu marin, aquarium de la rochelle...**

Renseignements et inscriptions auprès de l'Accueil de loisirs : 05 55 64 26 81 ou par mail : [n.charvin@bourganeuf.fr](mailto:n.charvin@bourganeuf.fr)



➤ **Samedi 24 juillet : CONCERT**

Concert 2 trompettes et orgue à l'Église Saint-Jean-Baptiste à 20h30. Gratuit

■ **Juillet / Août :**

➤ **1<sup>er</sup> juillet au 31 août : MUSÉE LE 3<sup>e</sup> COPEAU**

Ouverture du musée le 3<sup>e</sup> Copeau de 14h à 18 h. Des outils anciens de couvreur, charpentier et menuisier témoignent du passé et de la vie de cet ancien atelier.

Sur rendez-vous. Tarifs entrées adultes : 4 €, enfant de plus de 10 ans : 2 €. Se renseigner pour les groupes. Renseignements et réservations : 06 26 91 24 52

➤ **Vendredi 23 juillet et mardi 3 août :**

Lectures de textes avec Partage de Lecture(s) à 21h sur le thème « Métiers d'autrefois – à propos de repassage ».

**Animations  
sur le marché municipal**

➤ **Mercredis 21 juillet, 4 et 11 août :**

**PARTAGE DE LECTURE(S)** : Lectures de textes à partir de 10h au Théâtre de verdure (derrière la mairie). Textes tout public. Gratuit

➤ **Mercredi 28 juillet :**

**DÉAMBULATION MUSICALE** avec L'ORCHESTRE CERBELLAUD.

➤ **Mercredi 18 août :**

**DÉAMBULATION MUSICALE** avec L'ORCHESTRE BANCELIN.

➤ **Du 27 juillet au 7 août :**

**EXPOSITION STÉNOPÉS NUMÉRIQUES**

Exposition sténopés numériques « INSTANT » de Joëlle Comencini de l'association Open Door Tour Lastic – Mairie de Bourgneuf. 14 h 30 à 18 h et les mercredis de 10 h à 18 h. Entrée libre et gratuite.

➤ **Du 2 au 14 août : EXPOSITIONS**

Exposition de peintures de **Nadine DUMEYNIÉ** et de l'association **l'Atelier** ainsi que d'émaux sur cuivre de **Simone CLAVAUD**  
Salle Marcel Deprez – Mairie de Bourgneuf. Entrée libre et gratuite.

➤ **Vendredi 6 août à 20h30 :**

**LE 10<sup>ÈME</sup> FESTIVAL  
CORDES & COMPAGNIES**

Spectacle de conte et musique « Et je suis Tout » avec Patrick Fischmann (conte et instruments)



et Jean-Pierre Nouhaud et Marie Nouhaud de Cordes & Compagnies à l'Église Saint-Jean-Baptiste de Bourgneuf. Renseignements : 05 55 63 87 57 ;  
Billetterie : [www.cordesetcompagnies.fr](http://www.cordesetcompagnies.fr)  
Plein tarif : 10€ / Tarif réduit : 5€ gratuit – de 12 ans.

➤ **Samedi 14 août : MARCHÉ NOCTURNE**

Marché nocturne d'artisans et producteurs locaux de 18h à 21h dans le Centre-Ville de Bourgneuf, organisé par l'UCAB  
Renseignements : 06 74 94 53 43

➤ **CINÉMA EN PLEIN AIR**

Projection cinéma en plein air Place du Mail, 21h30. Gratuit. Renseignements et réservations mairie 05 55 64 07 61. En cas de pluie, repli dans la salle de cinéma dans la limite des places disponibles.

➤ **Du 16 au 28 août : EXPOSITION**

Exposition photographique de **Michel HAURY**. Salle Marcel Deprez – Mairie de Bourgneuf. Entrée libre et gratuite.

➤ **Mercredi 25 août : BALADE CONTÉE**

Balade contée par le **Festival « Paroles de conteurs »** sur le site du Verger à 10h et retour sur le marché municipal à 12h.

➤ **Samedi 28 août : CONCERT**

Concert 2 trompettes et orgue à l'Église Saint-Jean-Baptiste à 20h30. Gratuit

■ **Août / Septembre :**

➤ **Du 30 août au 11 septembre : EXPOSITION**

Exposition de peintures et collages « Bourgneuf collages » de **Claude LAROUDIE**. Salle Marcel Deprez – Mairie de Bourgneuf. Entrée libre et gratuite.

➤ **4 et 5 septembre : FÊTE DE LA MOTO**

Fête de la moto au Hall Rouchon Mazeirat organisée par l'UCAB. Samedi 4 septembre : piste de moto pour enfants offert par la Préfecture de la Creuse.

**18 et 19 septembre :**

**JOURNÉES DU PATRIMOINE (gratuit)**

*Tour Zizim, pôle des énergies.*

➤ **Samedi 11 septembre :  
FORUM DES ASSOCIATIONS**

Organisé par le CAVL Agora  
Renseignements : 05 55 64 24 33

**Programme d'Agora**

➤ **Ateliers ludiques Parents-Enfants** : Animations tous les vendredis de 14h à 17h

**16 juillet** : Fête du jeu en bois au Théâtre de Verdure (derrière la Mairie)

**23 et 30 juillet** : Sorties famille dans la Creuse et autres ateliers ludiques

Renseignements : Murielle au 05 55 64 24 33

➤ **Les quartiers d'été** : Sport, lecture, jeux, zumba, clean ton quartier, course d'orientation..

**Mardi 13 juillet**, quartier du petit bois // **Mardi 20 juillet**, quartier du petit bois // **Mardi 27**, quartier du petit bois // **Mercredi 7 juillet**, près de l'hôpital // **Mercredi 21 juillet**, près de l'hôpital // **Mercredi 28 juillet**, près de l'hôpital

À partir de septembre 2021 : Eveil Musical, Eveil corporel/motricité, piscine (détente), yoga, Tai-chi-chuan, atelier relooking, accordéon diatonique, Partage de Lecture(s), initiation à l'espagnol, atelier d'écriture..  
Renseignements : 05 55 64 24 33



## COMPOSTEURS AUX CIMETIÈRES

La commune de Bourgneuf a doté les deux cimetières d'un composteur.

Pour une bonne utilisation, il est essentiel que seuls des déchets organiques y soient déposés : fleurs fanées, bouquets et couronnes de fleurs naturelles, restes de terreau...

Les pots et emballages en plastique sont à déposer dans les Points d'Apport Volontaire.

Les fleurs artificielles et les tuteurs en plastique sont à déposer dans le bac ordures ménagères.

Quant aux pots en terre cuite, tuteurs en bambous et plaques funéraires, ils sont à apporter en déchetterie.



## MISE EN PLACE DE DEUX COLONNES POUR LE TRI DU PAPIER DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les écoles Marie Curie et Martin Nadaud ont renouvelé leur souhait de trier le papier auprès du service intercommunal de collecte et de tri des déchets. Les services communaux se sont associés à cette réflexion et la mise en œuvre sera effective dès le mois de septembre 2021. Ainsi, une colonne de tri sera déposée dans un espace sécurisé au sein ou à proximité de chaque école.

## Action Sociale

### « ÉGALITÉ DANS LA DIVERSITÉ » PAR LE CAVL AGORA

Un forum s'est déroulé le 28 mai 2021 au lycée Delphine Gay pour une journée thématique « Égalité dans la diversité » financé par la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Creuse. Le CAVL Agora, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé/Santé+23, la Maison des Ados de la Creuse, Entr'AIDSIDA, le CIDFF et la Mairie de Bourgneuf a mis en place plusieurs ateliers auprès de 53 élèves sur les thématiques de la lutte contre le cyber-harcèlement, la lutte contre l'homophobie, l'estime de soi, les stéréotypes de genre, la violence sous toutes ses formes...

Le lieu d'accueil relais des victimes de violences du CCAS de la Mairie de Bourgneuf a travaillé sur ce projet en partenariat avec Lino CAPPELLETTO du CAVL AGORA afin de présenter les différentes formes de violences. Une réflexion en commun a été menée pour présenter les choses de manière pédagogique et ludique afin de susciter un débat sur cette thématique. L'exposition-bd « En chemin, elle rencontre » en partenariat avec le Département de la Creuse, s'est déroulée au sein du Lycée du 25 au 28 mai pour aborder les différentes violences faites aux femmes auprès de l'ensemble des lycéens. Cette exposition avait eu lieu en mars 2021 à la salle Marcel Deprez de la Mairie.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



La commune a réalisé en janvier, avril et fin mai 2021 les opérations d'appels de convivialité auprès des personnes isolées inscrites, soit 88 personnes. Beaucoup d'entre elles reconnaissent immédiatement la voix sympathique de « Marina » et sont très satisfaites de cet échange téléphonique qui permet de prendre des nouvelles et de garder le contact.

La campagne de recensement des personnes de plus de 75 ans est renouvelée. Elle permet une meilleure vigilance en situation de crises : canicule, tempête, grand froid, pandémie... Le formulaire est disponible en mairie, sur demande au 05 55 64 07 61 et sur notre site internet [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr) rubrique action sociale. Grâce à ce recensement, lorsque la préfecture déclenchera des alertes, la mairie peut être amenée à vous contacter, à recevoir les sollicitations et orienter selon les demandes. Plus de renseignements : 05 55 64 07 61. Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez les à s'inscrire sur cette liste en mairie.

### RECOMMANDATIONS POUR CET ÉTÉ 2021 :

- Constituer sa trousse réunissant le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur (« trousse canicule ») : brumisateur, ventilateur et thermomètre médical (non frontal)
- S'organiser afin d'éviter de rester isolé
- Apprendre quels sont les signaux devant déclencher l'alerte et les gestes à faire si besoin.

- En cas de problèmes de santé ou de traitements médicamenteux réguliers, demander à son médecin traitant quelles sont les précautions complémentaires à prendre avant l'été (adaptation de doses, arrêt du traitement ?).

### LORS D'UNE VAGUE DE CHALEUR, C'EST LE MOMENT D'AGIR TOUS LES JOURS POUR QUE TOUT SE PASSE BIEN !

- Appeler ses voisins et ses amis : ne pas rester isolé
- Penser à aider ses proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps.
- Protéger son habitation contre la chaleur. Si cette habitation ne peut pas être rafraîchie, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais repéré à l'avance et facilement accessible (demander la liste auprès de la mairie)
- Éviter les efforts aux heures les plus chaudes.
- Agir rapidement en cas de signes qui doivent alerter (chez soi et chez les autres)

### LA CHALEUR EST SURTOUT PÉNIBLE :

- quand le corps ne s'est pas encore adapté (au début de la vague de chaleur),
- quand elle dure plusieurs jours, surtout si la température reste élevée la nuit,
- quand elle est humide (la sueur ne s'évapore pas) et qu'il n'y a pas de vent (la vapeur d'eau reste comme « collée » à la peau),
- quand la pollution atmosphérique vient ajouter ses effets à ceux de la chaleur.

N'hésitez pas à venir prendre des renseignements auprès du CCAS de la ville de Bourganeuf.

## Vie Associative

### LIONS CLUB

Le Lions Club de Bourganeuf poursuit la collecte des stylos usagés, effaceurs, rollers, feutres, afin qu'ils soient recyclés. Possibilité de les déposer dans des boîtes ou bocaux à la mairie dans les écoles élémentaires, à la maison de la presse, au CAVL AGORA, à l'Office de Tourisme, l'UTAS...

### CLUB AMITIÉ DES AINÉS DE BOURGANEUF

Découverte des Vosges à Bussang du 5 septembre au 12 septembre 2021 ;  
 Repas annuel dansant le 3 octobre 2021 au hall Rouchon Mazeirat ;  
 Téléthon le 5 décembre 2021 à la salle Marcel Deprez – Mairie de Bourganeuf ;  
 Repas dansant le dimanche 23 janvier 2022 au hall Rouchon Mazeirat ;  
 Gymnastique les vendredis de 16h à 17h à la salle de sport Jean-Jaurès ;  
 Renseignements : Monsieur Leroy 05 55 64 19 33

## COLLATION DE PETIT DÉJEUNER A L'ÉCOLE MATERNELLE CAMILLE RIFFATERRE



Depuis le 29 avril et jusqu'à la fin de l'année scolaire, il est proposé aux enfants qui le souhaitent une collation de petit déjeuner, lors de l'accueil du matin. Considérant que le petit déjeuner est un repas

incontournable pour le développement de l'enfant et pour une meilleure concentration en classe, la commune de Bourgneuf a signé une convention de partenariat avec l'Éducation Nationale pour mettre en place cette collation gratuite et équilibrée fournie par des artisans et commerçants locaux. Le petit déjeuner pourra être complété par des actions éducatives en lien avec l'alimentation (éducation au goût, approche culturelle, équilibre nutritionnel, lutte contre le gaspillage alimentaire...)

## COQUELICONTES



> En partenariat avec la bibliothèque municipale de Bourgneuf Les spectacles du 19 et 26 mai 2021 à la Maison de l'enfant ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Le Festival

itinérant Coquelicontes programmera à nouveau ses spectacles avec l'accueil de loisirs et la petite enfance en septembre prochain. Renseignements : Accueil de loisirs : 05 55 64 26 81 - Petite enfance : 05 55 64 28 71

## PROJETS CRÉATIFS PÔLE DES ÉNERGIES

Les dessins réalisés par les enfants des écoles Martin Nadaud, Marie Curie et Camille Riffaterre ont été finalisés et transmis à l'architecte pour les intégrer aux 6 fenêtres en façade du pôle des énergies. Les élèves de CM1A ont travaillé sur la géométrie avec la réalisation d'un panneau photovoltaïque, et les élèves de CM1B sur la perspective et les éoliennes. Les élèves de CE1 ont réalisé un schéma électrique et des ampoules. Les écoliers de moyenne et grande section et de grande section ont dessiné différents éléments autour de l'électricité : prises électriques, lampe, pile et éclair.



Des nouvelles installations de jeux ont été installées à l'école Camille Riffaterre

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE COMMUNALE ENFANCE/JEUNESSE À L'INTERCOMMUNALITÉ

La communauté de communes Creuse Sud-Ouest exerce la compétence enfance/jeunesse sur une partie de son territoire. Afin de proposer des services harmonisés à l'échelle intercommunale, les élus municipaux et intercommunaux poursuivent les démarches afin de procéder au transfert de cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ainsi, seule la collectivité gestionnaire devrait changer. Les personnels du centre de loisirs, de l'accueil périscolaire du mercredi, de la crèche et du lieu d'accueil enfants-parents resteront en place et l'offre de services sera toujours adaptée, au plus près des besoins des enfants et de leurs parents.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE MARTIN NADAUD

(CP, CE1 : 4 classes)

L'école Martin Nadaud a mené des projets durant l'année scolaire : EAC cinéma d'animation « Ciné d'écoles », intervention d'un professeur de musique du conservatoire toute l'année, jardinage (nettoyage, semis et observation dans les carrés potagers), observation du site naturel du Verger au fil des saisons, dispositif « Mallette des parents » (accueil des parents pour assister à une séance en direct dans les classes de CP en début d'année), sensibilisation au recyclage, projets créatifs pour les panneaux du pôle des énergies...

## L'ÉCOLE PRIMAIRE MARIE CURIE

(CE2, CM1, CM2 : 5 classes)

Durant cette année scolaire, l'école Marie Curie a proposé les projets du parcours culturel, sportif et éducatif aux élèves : « Vendée Globe Virtuel », « Prix des Incorruptibles », Semaine de la laïcité, « Génération 2024 » (valeurs de l'olympisme, conférences en visio de sportifs de haut niveau, activités handisports...), un projet vélo et des ateliers sur la prévention routière ont également été conduits en partenariat avec Aliou KONATE, animateur sportif et médiateur du CAVLAGora et la gendarmerie, « Cinéma d'écoles », projets autour du Japon, l'arbre et la forêt, l'école dans le monde, « Prix Passerelle(s) » (prix littéraires Limousin), chorale...

## LYCÉE DELPHINE GAY

Le lycée des métiers du bien-être, des soins à la personne et de la restauration ouvre une Formation Complémentaire d'Initiative Locale « santé et bien-être de la personne âgée » dès la rentrée prochaine. Cette formation permettra de maintenir la qualité de l'offre de services aux personnes en Creuse.





LÉGION D'HONNEUR

### LÉGION D'HONNEUR

Le 16 janvier 2021, le colonel Roland COLONGES, vice-président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de la Creuse, a épinglé l'insigne rouge, vert et or à la veste de André BARRERE, ancien militaire de carrière, dans une ambiance empreinte d'émotion. Monsieur BARRERE a reçu l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur à la mairie de Bourganeuf en présence de sa famille, de Messieurs Régis RIGAUD, Maire, Alain FINI, Premier Adjoint au Maire, Henri SOULIE, secrétaire départemental du Souvenir français et président du comité de Bourganeuf et de Georges DELIVET, porte-drapeau de la légion d'honneur.

Le samedi 8 mai 2021, Monsieur Régis RIGAUD, Madame Michelle SUCHAUD et Messieurs Alain FINI, Jacques MALIVERT, Alain BOSLE, adjoints au Maire ainsi que Bertrand VIRTON, de l'Harmonie de Bourganeuf et un représentant de la FNACA ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale. Ils ont honoré, à huis-clos, le monument aux morts de Bourganeuf ainsi que les plaques commémoratives de l'école Martin Nadaud.

### COMMÉMORATIONS



La cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, s'est déroulée à Bourganeuf, le 19 mars 2021 au Carrefour du 19 mars 1962 en présence de Messieurs Yves FONTVIEILLE, Président de la FNACA, Alain Fini, premier Adjoint au Maire, Alain BOSLE, adjoint au Maire, Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Bertand VIRTON, maître de cérémonie de l'Harmonie de Bourganeuf et de Messieurs Robert GRAND, Raoul THOMAS, Jean-Louis JOUANNETAUD et Jean-Claude MOREAU. Lors de cette cérémonie, Monsieur FONTVIEILLE a remis solennellement la Médaille du Combattant à Monsieur JOUANNETAUD.

### PRINTEMPS DES POÈTES

Des temps de lectures et de musiques ont été organisés par Partage de Lecture(s) les 17 et 24 mars derniers sur le marché municipal à l'occasion du Printemps des Poètes.



### Bourganeuf en hommage

#### JOËL ROSÉ (1935 - 2021)

Une minute de silence a été observée par les élus lors du conseil municipal du 2 avril 2021 en hommage à Monsieur Joël ROSÉ, disparu le 19 mars 2021. Figure locale, très engagé, il a participé à la vie bourganaude. Nos pensées vont vers sa famille.

## L'URBANISME EN PRATIQUE

La commune de Bourganeuf est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), principal document de planification du droit des sols. Le préalable à tous travaux reste la demande d'un certificat d'urbanisme afin d'obtenir les informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Le certificat d'information indique les règles d'urbanisme sur le terrain concerné et le certificat opérationnel renseigne sur la faisabilité du projet.

**Avant d'entamer quelques travaux que ce soit, il faut vérifier s'ils sont soumis à une autorisation d'urbanisme.** La délivrance de cette autorisation permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Selon le projet et le lieu de réalisation sur la commune, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux.

**La Déclaration Préalable de travaux (DP)** est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant l'aspect extérieur ; des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

**Le permis de construire** est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie où se situe le projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à DP.

Les services municipaux sont à votre écoute. Vous êtes invités à vous renseigner en amont de vos projets notamment concernant des préconisations particulières dans certains secteurs de la ville comme le périmètre classé autour des monuments historiques. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera alors requis.

Toute infraction aux règles d'urbanisme est sanctionnable et peut conduire jusqu'à la déconstruction. La limite de l'engagement de votre responsabilité civile est de 10 ans à compter de l'achèvement des travaux.

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Le bureau de vote se tient dans la salle Marcel Deprez avec l'application du protocole sanitaire. Veuillez venir masqué et apporter votre stylo.

## ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

À partir de la rentrée de septembre 2021, l'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Les tarifs sont calculés d'après le quotient familial et les familles peuvent bénéficier des « Pass Temps Libre » de la CAF ou des « Bons Vacances » de la MSA.

L'accueil périscolaire sera ouvert de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis. La tarification reste inchangée : 1 € le matin et 2 € le soir.

## STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

La campagne menée par la municipalité avec les cabinets vétérinaires de Bourganeuf et la Fondation 30 millions d'Amis a permis d'identifier et de stériliser 20 chats depuis mars 2021.

Pour aider la municipalité à mener la poursuite de cette campagne et repérer les chats errants, vous pouvez contacter les services municipaux au 05 55 64 07 61 ou à [contact@bourganeuf.fr](mailto:contact@bourganeuf.fr)

## BUREAU DE POSTE DE BOURGANEUF

Les nouveaux horaires du bureau de Poste de Bourganeuf à compter du mois de novembre 2021 :

**le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30  
du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,  
le samedi de 9h à 12h.**

## FERMETURE - PETITE ENFANCE

> Fermeture annuelle du service Petite enfance (Multiaccueil, Ram, LAEP les petits trognons) du 2 au 22 août 2021.

PREMIÈRE ÉDITION



## CONCOURS DES ILLUMINATIONS ET DES DÉCORATIONS 2021

Ce concours est organisé par la municipalité de Bourganeuf, du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 2 janvier 2022, pour encourager les habitants de la commune à devenir les acteurs de la décoration festive de Noël et du nouvel an, ainsi que les ambassadeurs de la convivialité dans la commune.

Chacun est invité à illuminer et à décorer ses espaces extérieurs privés (maisons, façades, balcons, ...) dans le respect de l'environnement, pour égayer la vie de chacun. Faisons de notre ville un lieu attractif !

**INSCRIPTIONS AU CONCOURS  
DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2021**

Devenez partenaire du concours :

Des bons d'achat seront offerts aux lauréats de ce concours, bons à consommer auprès des professionnels qui souhaiteront devenir partenaires de cet événement.

Vous êtes professionnel et voulez en savoir plus sur ce partenariat ? Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie dès que possible !


**Votre contact et pour toute information :  
Mairie de Bourganeuf - Marina 05.55.64.07.61**





## PÔLE DES ÉNERGIES DEVENEZ MÉCÈNE

**Acquisition d'un simulateur énergétique local, restauration du bief et de l'installation hydro-électrique, aménagement d'un cheminement et d'un espace extérieur, autant d'actions de sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'écologie en étant acteurs des nouvelles technologies et de la préservation de l'environnement.**

 Pôle des énergies de Bourganeuf  
Pôle des énergies, route de la cascade 23400 Bourganeuf



### BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je deviens mécène et je fais un don pour le développement du pôle des énergies de Bourganeuf.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : *Mairie de Bourganeuf - Pôle des énergies*

Le montant de mon don est de :                      € et en lettres : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom ou Société/ Dénomination \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :  par courrier postal  par courrier électronique

# FAITES CONFIANCE À NOS ANNONCEURS

**CITROËN BOUGANEUF**



**VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL**

**Florent Rossignol**

Un projet d'achat ?  
Contactez le au 05 55 64 29 29 !

CITROËN BOUGANEUF - VENTE ET ATELIER  
Route de Limoges - 23400 Bourgneuf - 05 55 64 29 29

Coiffure mixte  
N suret 53246850100012

36 rue de Verdun  
23400 Bourgneuf  
0555640713

Hair liber't

**Hair Liber't - 05 55 64 07 13**



**BOUGNEUF AUTO**  
**AUTOMOBILES PRIMO**

**Siranli OSMAN**

Achat Vente, Reparation Toute Marque  
1 bis, rue du P'Chapoux - 23400 BOURGNEUF

Tel : 05 55 64 05 60  
Siret 45137085700016/TVA  
10451370857

1 bis, rue du P' Chapoux - 23400 BOURGNEUF  
**05 55 64 05 60**



**RUCHAUD LESTRADE**  
SAS

GRANITS • PIERRES NATURELLES

VOIRIE • PARTICULIERS  
Spécialiste du Granit

PAVÉS - DALLES - BORDURES - VOIRIES  
- LINTEAUX - JAMBAGES - HABILLAGE  
FAÇADES - GALETS - PIERRES DÉCORATIVES

Z.A. Rigour Nord - 23400 BOURGNEUF  
**M. LESTRADE Charly - 06 86 18 75 53**  
Tél. 05 55 64 10 07 - Fax 05 55 64 11 27  
E-Mail : eric.ruchaud@wanadoo.fr



**BOUGNEUF (23400)**

**AUX DELICES DES 4 P'TITS COCHONS**

6 Place de l'Hôtel de Ville  
**CHARCUTERIE - TRAITEUR - BOUCHERIE**

**du mardi au samedi :**  
8h30 à 13h00 - 15h00 à 19h00

**05 55 64 47 75**

ARTISAN

Artisans Gourmands  
LIMOUSIN



**AVIVA**  
**PAROT-LAFONT**

Assurances - Placements  
Correspondant afeer

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE  
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

2, av. Pierre-d'Aubusson - 23400 BOURGNEUF  
parot-lafont@aviva-assurances.com  
**05 55 64 02 30**

N°ORIAS: 07000444 - 17009495

**M M A** AGENCE DE BOURGNEUF  
**FRANCK RAPINAT**

ASSURANCES

2, AV. TURGOT  
BOUGNEUF  
**05 55 64 20 77**

Fax : 05 55 64 08 08 - email : cabinet.rapinat@mma.fr - N° ORIAS : 07010337 - www.orias.fr



**Alex Paysage**  
Parc et Jardin

TONTE  
DÉBROUSSAILLAGE  
TAILLE DE HAIES, ARBRES  
ENTRETIEN ET CRÉATION DE MASSIF  
PLANTATION  
BOIS DE CHAUFFAGE...

10, Le Breuil  
23400 Saint Pardoux Morterolles  
Tél : 06.61.56.48.86  
Mail : alexpataud@outlook.fr



**AXA** **Francis ROUSSET**

ASSURANCES  
EPARGNE  
BANQUE

9, place du Champ de Foire  
**- BOURGNEUF -**  
**05 55 64 00 22**

agence.francisrousset@axa.fr

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE  
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

N°Orias : 07 013 225

**Bourga'presse**  
Librairie - Papeterie - Presse

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30  
et de 15h à 19h  
et le dimanche de 8h à 12h30

9 bis, rue Zizim  
23400 BOURGNEUF  
phanie.gautier@gmail.com  
Tél : 05 55 64 01 23



**Ent. DEMARGNE**

COUVERTURE CHARPENTE  
ISOLATION  
ZINGUERIE MENUISERIE

32, Peuillaut - 23400 Saint Dizier Leyrenne  
Tél. 05 55 64 41 41 - Port. 06 22 05 24 24  
E-mail demargne.jc@orange.fr



**CA**  
**CENTRE FRANCE**

2, rue Etang - 23400 Bourgneuf  
**05 55 64 01 06**

Pour être présent dans le premier Bulletin Municipal de l'année 2021, prenez contact avec mine-de-crayon.com au 06 85 28 04 96 et réservez votre place !